



Ces derniers temps il vous est peut-être arrivé d'entendre parler de l'UNSA-ICNA, soit au travers de nos communiqués nationaux, soit par le biais de vos collègues d'autres centres. Pour ceux qui n'ont pas pu assister à la présentation effectuée à Roissy par le Bureau National et qui s'interrogent sur cette nouvelle entité syndicale, voici un résumé.

## L'UNSA ICNA pourquoi ?

L'UNSA-ICNA est né d'un constat : l'Europe a déjà provoqué de profonds changements dans les métiers de la navigation aérienne et plus précisément sur la profession de contrôleur aérien. Mais ceci n'est rien en comparaison de ce qui est annoncé avec le deuxième paquet Ciel Unique et la mise en place des Blocs Fonctionnels d'Espace (FAB).

Face à l'importance de ces changements, aucun des syndicats représentatifs des ICNA ne proposait une position cohérente permettant de répondre efficacement à l'ensemble des enjeux. Le clivage entre SNCTA et Confédérés interdisait toute alliance intelligente, toute dynamique positive pour la profession.

Il était temps pour les ICNA de bouger ces lignes vieilles de plus de 20 ans, temps pour eux de se doter d'un syndicat qui les défende vraiment, quelle que soit la taille de leur centre. Un syndicat à taille humaine, proche de la base, et qui comprend les besoins et les attentes des contrôleurs.

Un syndicat autonome et réellement indépendant, tant de l'administration que des grandes centrales syndicales.

Pour résumer, l'UNSA c'est :

- un syndicat **réformiste** et de **proposition**
- un syndicat partisan d'un **dialogue social actif et responsable** qui soutient tous les ICNA sans distinction
- un **syndicat profondément européen** qui propose une voie alternative, autre que celle des Euro(s) rêveurs et celle des immobilistes
- un syndicat décidé à défendre le statut et les conditions de travail des ICNA mais sans oublier nos autres collègues de la DGAC
- un syndicat **décidé à défendre** un service public durable, destiné à tous les types d'utilisateurs, s'inscrivant naturellement au cœur de **la Fonction Publique d'Etat**

## L'UNSA-ICNA et l'Europe

A tous ceux qui pensent que l'UNSA-ICNA n'est pas, du fait de sa jeune existence, écoutée par notre administration, sachez que durant les mois de janvier et février marqués par les blocages, une délégation a été reçue plusieurs fois par le Secrétaire d'Etat aux Transports.

Et pour ce qui est du projet européen porté par l'UNSA-ICNA, il en va de même.

L'UNSA-ICNA a rencontré le 16 avril 2010 M. Gilles Savary dans le cadre de la mission de médiation relative à la construction du FABEC. Elle a pu mettre en avant les avantages du **modèle coopératif contractuel**.

Avec la coopération contractuelle, les prestataires de chaque pays gardent leur indépendance juridique et financière mais mettent en place des processus de prise de décisions communes tout en s'engageant à en partager les coûts et les bénéfices. Dans ce modèle, il s'agit avant tout de chercher des réponses opérationnelles à des problèmes opérationnels, là où les autres modèles proposent des solutions essentiellement institutionnelles.

Ce modèle applicable au FABEC permet notamment de sauvegarder la DSNA.

Dans un souci de concision, nous développerons en détail notre projet pour l'Europe dans un futur communiqué.

L'UNSA-ICNA suit également de très près le dossier de contrôle des présences (badgeuses) ainsi que celui du « nouveau service minimum ».

## Votre section locale

Le SNARP CDG dispose lui aussi d'une section UNSA-ICNA.

Ses secrétaires de section **Pierre-Antoine Languet** et **Thierry Oyharcabal** sont à votre disposition pour toute demande de renseignements supplémentaires.

Vous pouvez leurs adresser toutes vos questions à l'adresse suivante :

N'hésitez pas à visiter le site de l'UNSA :

[lfpg@icna.fr](mailto:lfpg@icna.fr)

[www.icna.fr](http://www.icna.fr)